

PRÉFET DU CHER

Avis d'enquête publique Installations classées pour la protection de l'environnement

OBJET : Demande d'autorisation environnementale en vue d'obtenir l'autorisation d'augmenter la capacité de production

DEMANDEUR : Société ASB AEROSPATIALE BATTERIES - Siège social : Allée Sainte-Hélène 18021 BOUGES CEDEX

EMPLACEMENT DES INSTALLATIONS : commune de Bourges

DUREE DE L'ENQUÊTE : 32 jours, du lundi 19 octobre 2020 à partir de 9H00 au jeudi 19 novembre 2020 jusqu'à 16h30.

LE DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE comprenant les pièces de procédure relatives à cette enquête publique dont la demande d'autorisation environnementale, l'avis de l'autorité environnementale et la réponse de l'exploitant est déposé sur le site internet des services de l'État dans le Cher (www.cher.gouv.fr) et à la mairie de Bourges où le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie. Il pourra formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet. Les observations pourront être adressées directement au commissaire enquêteur à la mairie de Bourges pendant la durée de l'enquête. Elles seront annexées aux registres d'enquête. Le public pourra également formuler ses observations, pendant la durée de l'enquête, à l'adresse électronique suivante : pref-ep-bourges@cher.gouv.fr Ces observations seront publiées sur le site internet des services de l'État dans le Cher (www.cher.gouv.fr).

Le dossier de demande d'autorisation soumis à enquête publique a été réalisé par : APSYS, Adresse : Antenne de Nancy - Tour Thiers - 4 rue Piroux - 54048 NANCY Cedex, Contact : Jean-Pierre BLANCHARD, Tel : 03 83 18 50 61, courriel : jean-pierre.blanchard@apsys-airbus.com. Les informations relatives au projet considéré pourront être obtenues auprès de : ASB AEROSPATIALE BATTERIES, Adresse : Allée Sainte Hélène - 18021 BOURGES Cedex, Contact : Roselyne BRUGIERE, Ingénieur Hygiène Sécurité et Environnement - Tel : 02 48 48 52 51 courriel : r.brugiere@asb-group.com. Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du préfet du Cher – secrétariat général – service de la coordination des politiques publiques – section coordination des installations classées pour la protection de l'environnement – place Marcel Plaisant – CS 60022 – 18 020 Bourges CEDEX – avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant celle-ci.

M. Bernard Menudier, secrétaire général de mairie en retraite, désigné en qualité de commissaire enquêteur par le tribunal administratif d'Orléans, se tiendra à la disposition du public :

→ **à la mairie de Bourges :**

- lundi 19 octobre 2020, de 9h00 à 12h00 ;
- samedi 14 novembre 2020, de 9h00 à 12h00 ;
- jeudi 19 novembre 2020, de 13h30 à 16h30 ;

→ **à l'annexe de la mairie de Trouy-Nord :**

- mercredi 4 novembre 2020, de 14h00 à 17h00.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables, pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique, à la mairie de Bourges, à la préfecture du Cher – secrétariat général – service de coordination des politiques publiques – section coordination des installations classées pour la protection de l'environnement. Ils seront également consultables pendant cette période sur le site internet des services de l'État dans le Cher. À l'issue de la procédure réglementaire, le préfet du Cher prendra un arrêté de refus ou d'autorisation assorti de prescriptions.